



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° AG2021/12/13/26 portant sur

### L'ADHÉSION DE LA CCINCA AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN ACCÈS À DES CONTENUS DE PRESSE NUMÉRIQUE ET À LA RÉALISATION D'UN PANORAMA DE PRESSE NUMÉRIQUE

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur  
du 13 décembre 2021*

## PRÉSENTS

Monsieur THOMSEN Jean-Pascal - Inspecteur des Finances Publiques à la Division pilotage de l'action économique – **qui représente M. Claude BRECHARD - Directeur Départemental des Finances publiques des Alpes-Maritimes.**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACKZINSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ARIN Nicolas, BATEL Claude, BERTELOOT Nathalie, BUTEAU Nicolas, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédéric, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, ROMERO Pierre, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

***50 Membres présents, le quorum de 33 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.***

## EN VISIOCONFERENCE

Madame PESIN Carole – Chargée de mission Aménagement, Environnement, Animation des politiques interministérielles, **qui représente Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes ;**

Mesdames et Monsieur, CALVIERA Stéphanie, MOULARD Patrick, SALUSSOLIA Brigitte, **Membres Élus Titulaires.**



## EXCUSÉS

---

Messieurs ESTEVE Dominique KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**  
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, BONNIN Olivier, MANE Jean, MESSINA Aurélie,  
PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, **Membres Élus Titulaires.**

## ABSENTS

---

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, **Présidents Honoraires**  
Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Madame et Messieurs, ALZINA Claude, JASSET Marc, LEROY Anne, VALENTIN Bruno,  
**Membres Élus Titulaires.**



## VU

- ▶ L'article 119 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

## EXPOSE PREALABLE

Dans un souci de simplification de gestion et de recherche d'économies financières, les CCI de PACA ont décidé, pour certains types de marchés, de lancer des opérations groupées d'achats.

Ce groupement de commandes s'inscrit dans une démarche d'optimisation des achats pour la fourniture d'un accès à des contenus de presse numérique permettant la mise en place d'une veille média (presse écrite, audiovisuelle et web), la réalisation d'analyse quantitatives de ces contenus et la réalisation d'un panorama de presse numérique pour les membres du groupement. L'objectif de la démarche est à la fois de réduire très significativement les coûts et d'améliorer le service rendu.

Le dispositif implique la constitution préalable d'un groupement de commandes en application des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique avec les différentes CCIT (et organismes intéressés liés) pour la préparation, la notification et l'exécution du marché

## CONSIDERANT :

- ▶ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ▶ Que Les établissements et organismes intéressés sont à ce jour les suivants :
  - Chambre de Commerce et d'industrie Régionale Provence Alpes Côte d'Azur,
  - Chambre de Commerce et d'Industrie du Var,
  - Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,
  - Chambre de Commerce et d'industrie du Pays d'Arles,
  - Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence,
- ▶ Que les principales caractéristiques prévues par la convention de Groupement sont les suivantes:
  - La CCIMP sera le mandataire du groupement pour l'ensemble de la procédure de consultation (du lancement jusqu'à l'exécution) ;
  - Le marché prendra effet le 1er avril 2022 pour une durée de deux ans fermes, il pourra ensuite éventuellement être reconduit deux fois par décision expresse du pouvoir adjudicateur pour une période d'un an, soit **une durée maximale de quatre années.**

## L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCINCA DECIDE

- ▶ D'APPROUVER le projet de d'adhésion de la CCI NICE COTE D'AZUR au groupement de commandes selon les termes exposés ci-dessus ;
- ▶ DE DONNER TOUS POUVOIRS à son Président, ou à toute personne qu'il se substituerait, pour accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et signer ladite convention d'adhésion de groupement de commandes.



- ▶ D'AUTORISER LE BUREAU à désigner :
  - Le (ou les) collaborateur(s) de la CCINCA pour représenter celle-ci en qualité de membre du Groupement dans le Comité de Coordination chargé de l'établissement du Dossier de Consultation, du suivi des opérations liées à la consultation auprès du coordonnateur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,  
Pour extrait conforme,

<b>Nombre d'inscrits :</b>	<b>64</b>
<b>Votants :</b>	<b>50 (quorum : 33, atteint)</b>
<hr/>	
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Pour :</b>	<b>50</b>

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 13 décembre 2021

Le Secrétaire  
  
Anne LECHACZYNSKI  


Le Président  
  
Jean-Pierre SAVARINO